

Freddy NICOLAS
élu Président de l'Ordre des Experts-Comptables Région Occitanie
« Quand on aime une profession, on la défend »

SES PRIORITÉS

o Réussir la réunion des deux Ordres

« Avec 13 départements, le Conseil régional d'Occitanie, dont le siège est à Toulouse, devient la 4^e région ordinale de France en terme d'effectif et la 2^e par le nombre de départements qui sont réunis. Nous passons de 48 élus à 36 élus au total.

Une de nos premières décisions le 8 décembre a été de créer une Représentation Territoriale à Montpellier pour bien montrer notre attachement à préserver une proximité avec nos membres et les acteurs économiques et institutionnels du territoire d'Occitanie. »

o Accompagner les confrères dans les changements à venir

« Notre société et l'économie sont en pleine transformation. Nous n'y échappons pas avec des sujets majeurs tels que la digitalisation et la nécessité d'intervenir auprès de nos clients sur de nouvelles thématiques dans une logique d'accompagnement renforcé et/ou élargi. C'est l'expert-comptable augmenté. »

o Amplifier l'attractivité de la profession vis-à-vis des jeunes et de nos stagiaires et collaborateurs

« Nos collaborateurs et nos stagiaires experts-comptables sont très importants pour le bon fonctionnement du cabinet. Nous devons leur montrer que la profession est une famille dont ils font partie. Nous allons renforcer les actions dans leur direction (accueil des stagiaires, formations au travers de parcours pour que les collaborateurs puissent évoluer en même temps que leur poste...). »

o Défendre notre diplôme et la marque expert-comptable

« Nous avons fait de longues études et des sacrifices pour obtenir le diplôme d'expertise comptable et le droit d'exercer. Il est donc normal que nous défendions notre prérogative d'exercice en luttant sans merci contre l'exercice illégal de la profession car cette activité interdite est préjudiciable aux entreprises qui y ont recours,



BIO FREDDY NICOLAS

Après une expérience en entreprise et banque à la suite de l'obtention d'un DUT (diplôme universitaire de technologie) GEA (gestion des entreprises et des administrations), Freddy NICOLAS intègre le cabinet d'expertise comptable d'Alexandre OREGLIA, d'abord comme collaborateur pendant 2 ans, puis comme chef de bureau du cabinet secondaire de VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS (31). Après avoir obtenu son diplôme d'expertise comptable, il reprend en 2004 ce bureau avec 4 collaborateurs.

Avec son ancienne stagiaire devenue diplômée et associée en 2011, il ouvre un cabinet à NAILLOUX (31) puis à AYGUEVIVES (31).

L'ensemble des cabinets emploie à ce jour 14 personnes et 2 associés.

Membre de nombreuses commissions au sein de l'Ordre des Experts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées (Fiscalité, Social, Agricole, Communication, Déontologie, Tableau, Exercice illégal et Contrôle du stage), il devient Président de la commission régionale de répression de l'exercice illégal de 2013 à 2016 et membre de la commission nationale de 2017 à 2020. Il a été également Contrôleur principal du stage de 2017 à 2020.

Vice-président de l'Ordre pendant la mandature 2017-2020 et responsable du Pôle Compétence, il est élu Président de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie le 8 décembre 2020, pour un mandat de 2 ans.

UN NOUVEAU BUREAU COMPOSÉ DE 10 MEMBRES

Président : NICOLAS Freddy (31)

Vice-présidents :

- CASTANET Pascal (34), Président délégué
- CAU Laure (31)
- CHENEBEAU Jean (31)
- GILLIS Éric (31)
- JEAN Marina (34)
- MAURY Benoît (48)
- SIRE Marc (66)

Trésorier : MAI Philippe (12)

Trésorier adjoint : LAFFONT Frédéric (31)

ET 36 ÉLUS

Calogero ALCAMISI (34)	Josette AUNAC (31)	Patricia BONNIOL (34)	Christophe BRECHET (09)	Mélanie CASALS (66)	Pascal CASTANET (34)
Laure CAU (31)	Arnaud CAYZAC (34)	Vincent CAZAL (31)	Jean CHENEBEAU (31)	Christophe CHUECOS- FONT (34)	Pascal COMTE (82)
François DELSOL (31)	Loïc DUFFAULT (34)	Manuela FERNANDEZ (34)	Estelle FONTANES (30)	Sandrine FOURMENT (31)	Éric GILLIS (31)
Marina JEAN (34)	Frédéric LAFFONT (31)	Delphine LARRALDE- SOUQUE (31)	Christian LAUBIN (31)	Philippe MAI (12)	Benoît MAURY (48)
Catherine NATAT GIL (30)	Freddy NICOLAS (31)	Xavier PELICOT (31)	Mathieu PIAU (31)	Nathalie RENIER- BRUNET (82)	Jean-Pierre ROGER (31)
Véronique ROUSSET (31)	Brigitte SANCHEZ- BONNANS (31)	Benoit SARTRE (34)	Marc SIRE (66)	Éric TRESVAUX DU FRAVAL (30)	Frédéric UNAL (12)

SUR LA CRISE ACTUELLE

« Les experts-comptables sont en première ligne pour accompagner les entreprises qui doivent être en mesure d'identifier les aides mobilisables et les obtenir. Il faut passer ce moment très compliqué et la trésorerie est vitale. Les experts-comptables se sont imposés comme un relai efficace entre la sphère publique et les entreprises. 91% des dirigeants* affirment faire totalement confiance en leur expert-comptable.

L'année 2020 met en évidence le rôle essentiel des experts-comptables. Le cœur de métier (comptabilité, fiscalité, social et gestion) reste évidemment dans l'ADN des experts-comptables mais les cabinets sont aussi en mesure de proposer de nouveaux services qui touchent à la vie de leurs clients en s'appuyant sur la digitalisation et le renforcement continu des compétences. »

* (Sondage Cegid OpinionWay - Vague 2 Octobre 2020)

À PROPOS DE LA PROFESSION D'EXPERT-COMPTABLE ET DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

La profession d'expert-comptable est réglementée par l'ordonnance du 19 Septembre 1945, le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et l'arrêté du 17 avril 2020 portant agrément du Règlement intérieur de l'Ordre des Experts-Comptables. L'Ordre des Experts-Comptables est le garant du respect de la déontologie professionnelle. Il a également pour rôle de représenter la profession et d'assurer la défense de ses intérêts. L'Ordre accompagne également les cabinets dans leur transformation.

L'Ordre comprend une instance nationale, le Conseil supérieur, et des instances régionales, les Conseils régionaux.

Conseiller permanent du chef d'entreprise, l'expert-comptable l'accompagne dans le suivi de gestion, la création/développement/transmission d'entreprises, l'optimisation fiscale, le conseil en social, le conseil en stratégie et management...

L'expert-comptable s'adresse aussi bien aux entreprises privées qu'aux entreprises publiques, artisans, commerçants, professionnels libéraux, agriculteurs, associations, coopératives et sociétés civiles.

À PROPOS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RÉGION OCCITANIE

Le Conseil de l'Ordre comprend 36 élus issus de la région Occitanie.

L'installation du nouveau conseil a été faite le 8 décembre 2020, date à laquelle les deux Conseils régionaux de Toulouse et Montpellier ont disparu.

Le siège de la nouvelle entité est situé à Toulouse. Montpellier bénéficie d'une représentation territoriale.

La profession compte 2 200 cabinets d'expertise comptable, 1 850 experts-comptables et plus de 500 experts-comptables stagiaires.

Secrétaire Général : Evelyne DENAYROLLES (Toulouse)

Secrétaire Général délégué : Jérôme POINGT (Montpellier)

CONTACT PRESSE :

Toulouse : Evelyne DENAYROLLES - 05 61 14 71 60 - edenayrolles@oec-occitanie.org

Montpellier : Jérôme POINGT - 04 67 20 98 55 - jp@oec-occitanie.org